

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Monde contemporain

PROBLÈMES ET ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN 2 SCH-5102-2

Juin 2015

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation.....	3
La maîtrise des connaissances	3
La pondération	3
Les savoirs	4
Spécifications des instruments d'évaluation	5
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée.....	5
La composition de l'épreuve	5
Les outils de collecte de données.....	5
Le matériel autorisé.....	6
Les outils de jugement.....	6
Le seuil de réussite	6
La reprise	6

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle (présentes dans les instruments d'évaluation) pourraient être utilisées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
Domaine général de formation³ - Vivre ensemble et citoyenneté Domaine d'apprentissage - Univers social Familles de situations - L'interprétation d'un problème du monde contemporain - La prise de position sur un enjeu du monde contemporain	Programme d'études - Monde contemporain Cours - Problèmes et enjeux du monde contemporain 2
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
Compétences disciplinaires - Interpréter un problème du monde contemporain - Prendre position sur un enjeu du monde contemporain	Catégories de savoirs Thèmes - Pouvoir - Tensions et conflits
Critères d'évaluation	
Critères d'évaluation de la compétence 1 - Utilisation appropriée de connaissances - Rigueur du raisonnement Critères d'évaluation de la compétence 2 - Utilisation appropriée de connaissances - Expression d'une opinion fondée	Maîtrise des connaissances La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.

3. Le domaine général de formation indiqué correspond à celui qui a été ciblé pour l'exemple de situation d'apprentissage de ce cours dans le programme d'études. Toutefois, la personne qui conçoit l'épreuve peut exploiter d'autres domaines généraux de formation.

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

Utilisation appropriée de connaissances

Ce critère permet d'évaluer la capacité de l'adulte à utiliser de façon appropriée les connaissances liées aux thèmes à l'étude pour les compétences « Interpréter un problème du monde contemporain » et « Prendre position sur un enjeu du monde contemporain ». Les sept opérations intellectuelles prises en compte dans ce critère sont présentées selon leur niveau de complexité dans le tableau qui suit.

Niveau de complexité des opérations intellectuelles

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
– Établir des faits – Situer dans le temps et dans l'espace	– Caractériser une réalité liée à un problème mondial – Déterminer des facteurs explicatifs et des conséquences – Établir des comparaisons – Mettre en relation des faits	– Établir des liens de causalité

Rigueur du raisonnement

Ce critère permet d'évaluer la capacité de l'adulte à élaborer avec rigueur une explication écrite concernant un problème du monde contemporain, à l'aide de faits pertinents fournis dans un dossier documentaire.

Expression d'une opinion fondée

Ce critère permet d'évaluer la capacité de l'adulte à défendre oralement son opinion sur un enjeu du monde contemporain à l'aide d'arguments et de faits pertinents.

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

Pour ce cours, l'évaluation de certaines connaissances s'effectue de façon explicite.

La pondération

La pondération des compétences respecte le *Cadre d'évaluation des apprentissages* du secteur de la formation générale des jeunes.

Compétence 1 « Interpréter un problème du monde contemporain » : 65 %

Compétence 2 « Prendre position sur un enjeu du monde contemporain » : 25 %

La pondération qui correspond aux connaissances évaluées de façon explicite est de 10 %.

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Pour l'évaluation des compétences

- Un minimum de douze savoirs sont retenus, dont au moins deux savoirs pour chacun des deux thèmes.

Pour l'évaluation explicite des connaissances

- Un minimum de trois savoirs sont retenus, dont au moins un savoir pour chacun des deux thèmes.

Thèmes	Savoirs liés aux thèmes
Pouvoir	• Accords internationaux et multilatéraux • Entreprises multinationales • Groupes d'influence • Institutions internationales • Mondialisation des marchés • Politiques culturelles, économiques et environnementales • Regroupements politiques • Zones économiques
Tensions et conflits	• Alliances internationales • Autonomie politique • Contrôle des ressources • Exercice des droits et libertés • Institutions internationales • Missions de paix • Processus de paix • Questions identitaires (ethnicité, religion, etc.)

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve comporte deux parties qui se tiennent lors de séances différentes.

Durée totale : 195 minutes

La première partie prend en compte l'évaluation explicite des connaissances, l'utilisation appropriée de connaissances pour les compétences 1 et 2 ainsi que la rigueur du raisonnement. Elle peut comporter plus d'une section.

Durée : 180 minutes

La deuxième partie prend en compte l'expression d'une opinion fondée.

Durée : approximativement 15 minutes

Durée de la prise de parole individuelle (exposé) : approximativement 5 minutes

Durée de la prise de parole en interaction (échange) : approximativement 10 minutes

La composition de l'épreuve

Première partie

L'évaluation explicite des connaissances se fait à l'aide de questions à réponse courte sans référence à un dossier documentaire.

Les tâches qui visent à évaluer les compétences consistent en des questions à réponse courte pour l'utilisation appropriée de connaissances et en une question à réponse élaborée pour la rigueur du raisonnement. Un dossier documentaire accompagne l'ensemble de ces tâches.

Deuxième partie

La tâche porte sur l'expression d'une opinion fondée. Elle est précédée d'une préparation à l'épreuve où l'adulte se documente pour ensuite défendre son opinion dans un exposé oral. L'enseignante ou l'enseignant détermine avec l'adulte l'auditoire devant lequel elle ou il exprimera sa position.

Des feuillets incluant un tableau ou un schéma à remplir et un brouillon peuvent accompagner chacune des parties de l'épreuve pour aider l'adulte à structurer sa pensée lors de l'exécution des tâches qui portent sur la rigueur du raisonnement et sur l'expression d'une opinion fondée.

Les outils de collecte de données

Première partie

- Le cahier de l'adulte constitue l'outil de collecte de données.

Deuxième partie

- L'exposé oral constitue l'outil de collecte de données.

Le matériel autorisé

Première partie

- Dossier documentaire
- Feuillet

Deuxième partie

- Préparation à l'épreuve (y compris l'aide-mémoire)

Les outils de jugement

Pour l'évaluation explicite des connaissances, une clé de correction est fournie dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

Pour l'évaluation portant sur l'utilisation appropriée de connaissances (compétences 1 et 2), des clés de correction sont fournies dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

Pour l'évaluation portant sur la rigueur du raisonnement et celle portant sur l'expression d'une opinion fondée, la grille d'évaluation à interprétation critérielle est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte⁴. Les grilles sont annexées au *Guide de correction et d'évaluation* et comportent l'échelle d'appréciation suivante :

- Excellent
- Très bien
- Bien
- Faible
- Très faible

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 % pour l'ensemble de l'épreuve.

La reprise

Chaque partie de l'épreuve est reprise indépendamment de l'autre.

4. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

